31. *Quatrième objection.* — Si le protestantisme était, comme on le dit, en contradiction avec la doctrine évangélique, on ne comprendrait pas que des masses d'hommes qui lisent la sainte Écriture ne l'aient point abandonné depuis longtemps pour revenir à l'Église romaine.

Réponse. — La durée du protestantisme s'explique par plusieurs causes. La première est l'*organisation nationale des Églises protestantes.* Ne s'étant établies que par la force du bras séculier, elles n'ont pas cessé de dépendre de l'autorité civile ; de sorte qu'elles sont exclusivement des Églises d'État. Il en est résulté qu'aux yeux des protestants, l'idée de religion est tellement liée à l'idée de patrie, qu'abjurer la religion officielle c'est renier la nationalité. Les conversions ne pourraient se produire en masse que si les chefs du pouvoir revenaient au catholicisme. Mais les constitutions qui régissent la plupart des pays protestants leur imposent la condition d'être fidèles à l'hérésie du seizième siècle. Ajoutez à cela que l'éducation publique, les lois, les institutions, ont façonné les esprits à cette croyance que c'est au protestantisme que sont dues les gloires, la prospérité, l'existence même de la patrie. — Une autre cause de la durée du protestantisme est l'*ignorance du peuple.* La Bible, il est vrai, est répandue dans les familles protestantes. Mais, de l'aveu des pasteurs, elle est peu lue et nullement comprise. Ce n'est donc pas de la Bible que les protestants tirent leur foi religieuse, mais de l'enseignement des pasteurs. Or cet enseignement les met dans l'impossibilité de connaître la vraie doctrine chrétienne; car, ce que l'on enseigne surtout, c'est que l'Église romaine a corrompu la doctrine de Jésus-Christ, qu'elle est tombée dans l'idolâtrie et fait adorer les images de la sainte Vierge et des Saints, que le pape est l'*antéchrist* dont parle saint Paul, etc.

CHAPITRE VII

APPLICATION DES CARACTÈRES DE L'ÉGLISE AUX SECTES GRECQUES

SOMMAIRE

1. Les sectes grecques : schisme de Constantinople ; schisme russe. — 2. Absence d'unité dans les sectes grecques. — 3. Absence de sainteté. — 4. Absence de catholicité. — 5. Absence d'apostolicité.

1. Les sectes grecques.

1. *Principales sectes grecques.* — Sans compter les nestoriens, les eutychéens, les jacobites, les cophtes et autres sectes qui ont pullulé en Orient et y subsistent encore, le schisme grec est partagé en douze églises indépendantes ou acéphales : les quatre patriarcats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem; le saint synode russe; les deux sièges métropolitains de Chypre et de Carlowitz (en Autriche); les deux évêchés du mont Sinaï et de Monténégro; le saint synode du royaume hellénique; les deux églises de Roumanie et de Bulgarie. — Ces églises sont nées du schisme de Constantinople.

2. *Le schisme de Constantinople.* — Lorsque Constantin abandonna Rome au vicaire de Jésus-Christ pour fixer à Byzance le siège impérial, cette division prit bientôt le caractère d'une rivalité. Rome et Constantinople, les deux cités reines du monde, ne cessèrent de lutter pour la domination. Cet antagonisme eut son contre-coup dans l'ordre spirituel. Constantinople, qui n'était d'abord qu'un simple évêché, voulut avoir une juridiction étendue, comme celle dont jouissaient les patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Jean le Jeûneur, évêque de Constantinople, usurpa, en 583, le titre de patriarche œcuménique. Ces aspirations ambitieuses étaient entretenues par les empe-

reurs et les légistes, dans le dessein d'asservir une Église qui aurait une fois rompu avec le centre de l'unité. Le schisme, commencé par Photius, au neuvième siècle (866), fut consommé au onzième par Michel Cérulaire (1054).

3. *Le schisme russe.* — La Russie, convertie au christianisme dans la seconde moitié du dixième siècle par le zèle de saint Wladimir, ne rejeta l'autorité du saint-siège qu'à la consommation du schisme grec par Michel Cérulaire. Comme l'Église russe relevait du patriarcat de Constantinople, elle le suivit dans sa défection. Dans la suite, elle obtint de Constantinople l'érection d'un patriarcat à Moscou. Mais, à la mort du deuxième patriarche de cette ville, Pierre le Grand se proclama lui-même patriarche (1702).

2. Absence d'unité dans les sectes grecques.

4. *Absence de l'unité de droit.* — En se séparant de Rome, les sectes grecques se sont arrachées au centre de l'unité. Il n'y a, parmi elles, aucune autorité suprême doctrinale et gouvernementale. Le patriarche de Constantinople n'a qu'une primauté d'honneur sur les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Il ne jouit pas du droit, par conséquent, de convoquer un concile, de le présider et d'en faire exécuter les décrets. Aussi, quand les patriarches ne peuvent tomber d'accord sur les questions controversées et difficiles, l'affaire est déférée à la décision du gouvernement turc. — L'Église hellénique reconnaît le roi de Grèce comme son chef suprême. — En Russie, tout repose sur la volonté du tsar.

5. *Absence de l'unité de fait.* — La division du schisme grec en plusieurs Églises indépendantes, sans lien entre elles, les prive de l'*unité de communion.* Quant à l'*unité de foi,* les Grecs ont varié; car, après avoir admis, avant le schisme de Photius et de Michel Cérulaire, et reconnu depuis comme articles de foi, au concile de Lyon (1274) et au concile de Florence (1439), la suprématie du Pape et la procession du Saint-Esprit par le Fils, ils les ont rejetées et les rejettent encore. — En Russie, on compte plus de deux cents sectes. Si, d'ailleurs, dans les Églises grecques, la désorganisation est retardée, c'est que la foi, chez la masse ignorante, n'a pas encore subi l'épreuve de la critique rationaliste.

3. Absence de sainteté dans les sectes grecques.

6. *Absence de la sainteté de droit.* — Les conditions dans lesquelles s'exerce le ministère sacré dans les sectes schismatiques montrent que l'esprit de Dieu en est absent : c'est la vénalité et la simonie dans l'acquisition des hautes charges; c'est dans le clergé séculier, surtout en Russie, l'état d'abjection et d'avilissement où vivent les popes, condamnés au mariage par la loi, sans formation sérieuse à l'exercice de leurs fonctions, faisant du service de Dieu un commerce profitable, ne jouissant d'aucune considération auprès du peuple, dont la religion, par suite, se borne à une pure forme de culte extérieur.

7. *Absence de la sainteté de fait.* — La terre qui produisit les saint Athanase, les saint Cyrille, les saint Jean Chrysostome, les saint Grégoire de Nazianze, les saint Basile, est devenue stérile en saints, et les miracles n'y manifestent plus l'assistance divine. — Le zèle à propager la foi, qui caractérise la véritable Église, n'anime plus les successeurs des saints Cyrille et Méthode. A partir du schisme, l'Église grecque n'a jamais songé à envoyer des missionnaires chez les peuples infidèles.

4. Absence de catholicité dans les sectes grecques.

8. L'Église grecque, étant une œuvre exclusivement orientale, assujettie au pouvoir civil et manquant d'unité, ne peut avoir une force expansive. Aussi n'est-elle répandue que dans les États dont elle reconnaît la suprématie. Elle n'a point d'adhérents dans l'Europe occidentale, ni en Afrique, si on excepte l'Égypte et l'Abyssinie, ni en Océanie, ni dans l'Extrême-Orient.

5. Absence d'apostolicité dans les sectes grecques.

9. Les Églises grecques ont été apostoliques pendant dix siècles; elles étaient alors soumises à l'Église romaine, qu'elles tenaient pour la mère et la maîtresse de toutes les autres. Par le schisme, elles ont perdu l'*apostolicité de doctrine,* en reniant la procession du Saint-Esprit par le Fils et la primauté du Pontife romain; et l'*apostolicité de ministère,* en perdant la mission légitime qui vient de Jésus-Christ par l'intermédiaire du successeur de Pierre, chef des Apôtres.